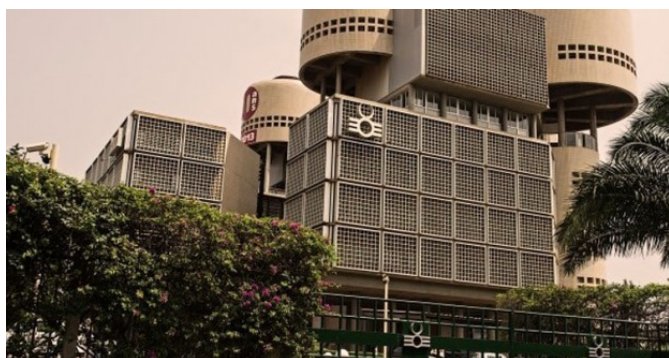




Bénin

## La BOAD mobilise 35,5 milliards de FCFA pour financer le passage...



La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a mobilisé 35,5 milliards de francs Cfa au profit du Bénin en vue du financement du passage de la radio et télévision analogique à la Télévision numérique terrestre (TNT), annonce un communiqué.

Dans le cadre d'un mandat d'arrangement reçu de l'Etat du Bénin, la BOAD est parvenu à réunir cette somme nécessaire à la transition numérique grâce à une convention signée avec quatre banques. Il s'agit notamment d'Ecobank, la Banque Atlantique, la Bank of Africa et BGFI.

Ainsi, après avoir manqué le train de la Télévision numérique terrestre du 17 juin dernier, le gouvernement béninois dispose de toutes les cartes pour rattraper son retard d'ici à la fin de l'année, apprend-on dudit communiqué.

**A. AKÉKO**



## TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

# La diffusion est effective en Côte d'Ivoire



La libéralisation du paysage audiovisuel est une priorité pour le président Ouattara  
(Ph. DR)

### Les conditions de réception de l'image et du son

« La diffusion est effective en Côte d'Ivoire », a officiellement annoncé le Conseil des ministres qui s'est tenu, le mercredi 29 juillet 2015, à la Préfecture de Bondoukou, sous la présidence d' Alassane Ouattara, président de la République. En effet, le Conseil a adopté une communication faisant état d'un point d'étape sur la migration de la Côte d'Ivoire vers la Télévision numérique Terrestre (Tnt). « Le gouvernement, bien que n'étant pas tenu par l'obligation d'extinction du signal analogique avant juin 2020, est résolument engagé à faire évoluer notre système de diffusion télévisuel vers la Tnt. Les 24 et 25 juin 2015, les premiers tests d'émission, de transmission et de réception du signal numérique ont été réalisés avec succès », a indiqué Bruno Koné, porte parole du gouvernement, à l'issue de cette réunion. Il a noté que depuis cette date, les deux chaînes de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (Rti), un canal de démonstration et des services additionnels, sont accessibles aux Abidjanais. Il s'agit des consommateurs disposant d'une antenne Uhf, d'un téléviseur et/ou d'un décodeur compatibles avec les normes de compression, et de diffusion retenues (MPEG4 et DVB-T2). « La diffusion en Tnt est donc effective en Côte d'Ivoire. S'agissant de l'extension du projet au reste du territoire national, le Conseil a retenu certaines options relativement à la conduite de la suite du projet, notamment en ce qui concerne la forme de la Société de diffusion, la place de la Rti

dans le nouveau paysage audiovisuel, la collaboration éventuelle avec un partenaire technique et/ou financier », a souligné, entre autres, M. Koné. D'ailleurs, le 25 juin 2015 à Marcory, le ministre de la Poste, des technologies de l'information et de la communication (Ptic), avait expliqué, on s'en souvient, que la Côte d'Ivoire n'est pas en retard en ce qui concerne le basculement vers la Tnt. « Parce que les décisions de l'Uit sur le basculement à la Tnt au 17 juin 2015, concernaient les pays émettant en bande Uhf (la bande des Ultra hautes fréquences, ndlr). Ces pays, à cette date, devaient arrêter la diffusion analogique pour basculer vers le numérique. Une trentaine de pays africains ont demandé un report. En ce qui concerne les pays émettant en bande Vhf (la bande des très hautes fréquences), c'est le cas de la Côte d'Ivoire, la date limite de basculement est fixée au 17 juin 2020 », avait-il fait savoir. Le ministre Koné avait noté que basculer au numérique va faciliter par exemple, les aspects libéralisation du secteur audiovisuel en Côte d'Ivoire. « Parce que libéraliser le secteur en restant aux fréquences analogiques, aux diffusions analogiques, aurait été très peu pertinent. Alors, si nous basculons, nous améliorons la qualité du son et de l'image, nous permettant, là où il n'y avait qu'une seule chaîne, de diffuser une dizaine de chaînes de télévision. C'est un saut important et un changement qualitatif qui permet de réussir la libéralisation du secteur de l'audiovisuel en Côte d'Ivoire », avait mentionné M. Koné.

**JONAS BAIKEH**



## Le journaliste Sanou Kerfalla Cissé élu président de l'audiovisuel privé guinéen

Le fondateur de la radio privée Sabary FM, Sanou Kerfalla Cissé, a été largement élu président de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée (URTELGUI) devant son rival, Aboubacar Camara, patron de « la Voix de l'Afrique », a appris APA dimanche de sources officielles.

Au terme du congrès électif de son association, qui défend les intérêts de l'audiovisuel privé guinéen, M. Cissé a été plébiscité par ses pairs avec 29 voix sur 34 contre 3 pour son adversaire, Aboubacar Camara.

Fondateur de l'hebdomadaire « Le Diplomate » et propriétaire de la radio privée Sabary FM basée à Nongo, quartier populaire de la banlieue de Conakry, M. Cissé est également le patron du groupe Afric Vision

Par ailleurs, Kalil Oularé, directeur général du groupe Hadafo Média, devient le vice-président de l'URTELGUI, alors que le poste de secrétaire général a été confié à Aboubacar Camara de Gangan TV.

L'URTELGUI regroupe en son sein toutes les radios et télévisions privées émettant légalement en Guinée.

Dirigée depuis sa création par l'ancien ministre de la communication Boubacar Yacine Diallo, et aussi fondateur de la radio Horizon FM, M. Cissé prend les rênes de l'association pour un mandat de cinq ans.

**Auteur : N.C**